

JEUDI 1^{er} AVRIL

<https://www.mairie-frouzins.fr/fr/index.html>



Chers Parents,
Mesdames et messieurs les parents d'élèves,

A partir de la semaine prochaine, du 6 au 9 avril, les enseignements seront dispensés à distance. Les enfants de personnels soignants notamment pourront être accueillis à la demande des familles sur des pôles déterminés par l'Education nationale et les collectivités territoriales. **L'inscription n'est possible qu'en fonction de l'appartenance avérée à une des professions prioritaires de la liste qui sera éditée par le Ministère et le nombre de places disponibles permettant de respecter le protocole sanitaire en vigueur.**

Pour votre école, le pôle d'accueil retenu est le suivant :

Ecole Marie & Pierre Curie

Horaire de l'école : **9h-12h** et **14h-16h15**

L'accueil est sous la responsabilité d'enseignants volontaires des écoles de Frouzins qui durant leur temps de présence mettent en pause la continuité pédagogique.

Horaires de l'ALAE / CLAE : **7h30-9h** et **16h15-18h30**

Restauration possible si inscription confirmée via le portail sur les dates données.

Afin d'inscrire votre enfant merci de bien vouloir compléter le tableau ci-dessous et de le retourner accompagné d'un justificatif de profession (**carte professionnelle, certificat de votre employeur** ...)

NOM	Prénom	Date de naissance	Ecole	Classe	Profession des parents	Mardi 6 avril	Mercredi 7 avril	Jeudi 8 avril	Vendredi 9 avril

Vous pouvez effectuer votre demande auprès de l'école ou le CLAE aux adresses mails suivantes :

CLAE maternelle (Mme Ferreira) : clae.frou.curie.mat@agglo-muretain.fr
CLAE élémentaire (Mme Lacueba) : clae.frou.curie.elem@agglo-muretain.fr
Directeur (M. Delon) : ce.0312409a@ac-toulouse.fr

Les conduites à respecter et fixées par le protocole sanitaire nationale restent en vigueur durant cet accueil, à savoir :

- Port du masque obligatoire pour les élèves à partir de 6 ans (deux masques N1/ jour)
- La distanciation physique dans les espaces partagés
- Le lavage des mains et l'utilisation de gel hydroalcoolique
- La prise de température de l'enfant avant la venue sur site (si T° > ou égale à 38°C, l'enfant reste à la maison. La famille s'engage à ne pas donner de doliprane avant de déposer l'enfant)
- La surveillance des symptômes de la COVID-19 et de ses variants
- Fermeture du groupe d'accueil dès le premier cas si variant brésilien ou sud-africain, dès 3 cas positifs pour la Covid-19 ou variant anglais avec édition des cas contact pour l'ARS et la CPAM.